

informer

animer

accompagner

ALLOCATIONS
FAMILIALES

Caisse
nationale

Projet de fonctionnement

Nom du Ram :

Gestionnaire :

Période contractuelle :

Projet de fonctionnement du
Relais Accueil Petite Enfance
« Les petites mains »

Gestionnaire : Communauté de Communes de Ventadour

Période contractuelle du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2018

SOMMAIRE

1.1.Le diagnostic relatif au territoire	7
Le diagnostic relatif aux missions	9
2.1 Le projet relatif au territoire (politique petite enfance et lieux d'intervention)	12
2.2 Le projet relatif aux missions du Ram.....	13
2.2 Le partenariat	17
3.1Le fonctionnement.....	18
3.2Les moyens alloués.....	20
3.3Les outils	24

Introduction

Le Relais Assistantes Maternelles est lié à un territoire et s'inscrit donc dans la politique petite enfance définie localement.

Le projet de fonctionnement permet de rattacher l'ensemble des actions du Relais à un fil conducteur qui leur donne sens.

L'objectif du projet de fonctionnement est de définir une trame commune aux responsables de Relais, aux gestionnaires et aux partenaires qui soit un document de référence.

Validé par le gestionnaire du Relais, le projet de fonctionnement se calque sur la durée de la convention signée avec la C.A.F et la M.S.A.

L'adaptation du projet aux évolutions du territoire est débattue au sein d'une commission technique (cf page 2).

Le projet de fonctionnement se construit à partir de plusieurs éléments :

- le rappel des missions d'un Relais
- les caractéristiques du territoire sur lequel il est implanté
- les objectifs des élus
- les attentes des assistantes maternelles et des parents employeurs
- le projet d'animation (fiches actions)
- les modalités de suivi et d'évaluation du projet

Les missions du relais

Le Relais constitue un élément déterminant d'une politique globale d'accueil du jeune enfant.

Les missions du responsable du RAM s'articulent autour de plusieurs axes :

- animer un lieu où assistantes maternelles, enfants et parents se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux
- organiser un lieu d'information et d'accès aux droits pour les parents, les assistantes maternelles
- exercer un rôle de médiation
- contribuer à la professionnalisation des assistantes maternelles
- créer et développer les relations avec un réseau de partenaires
- participer à l'observation du territoire

1 Caractéristiques administratives du Ram

Nom du Ram : Relais Accueil Petite Enfance « Les petites mains »
Communauté de Communes de Ventadour

Coordonnées du Ram :

Adresse administrative (siège du Ram) : Maison de l'enfant, rue Martial Bergeal, 19300 EGLETONS

☎ : 05.55.93.24.95 fax : pas de fax

Adresse mail : rape@cc-ventadour.fr

Nom du ou des animateur(s) : Daumard Aurélie

Coordonnées du gestionnaire :

Nature juridique : collectivité territoriale Communauté de communes de Ventadour

Nom et qualité du référent (responsable hiérarchique de l'animateur): Carryl Everitt ; coordinatrice enfance-jeunesse

Adresse : Carrefour de l'épinette 19550 LAPLEAU

☎ : 05.55.27.69.26 fax : 05.55.27.61.67

Adresse mail : enfancejeunesse@cc-ventadour.fr

Date d'ouverture du Ram : En 1998

Existence d'un Contrat enfance jeunesse (Cej) intégrant le Ram (oui/non) : OUI

Si oui, période contractuelle : 2011-2014

Collectivité(s) signataire(s) : Communauté de communes de Ventadour

Nombre d'Etp poste(s) animateur(s) Ram :¹ : 0.80 etp

¹La valeur équivalente temps plein (Etp) est déterminée en fonction du statut ou de la convention collective applicable au salarié.

Champ territorial du Ram :

Nombre de communes concernées : 17 communes sur le territoire de la **Communauté de Communes de Ventadour**

Noms des COMMUNES ou INTERCOMMUNALITES
Egletons - Montagnac St Hippolyte - Marcillac la Croisille- Lapeau
Rosiers d'Egletons – La Chapelle Spinasse
Champagnac la Noaille- Lafage sur Sombre
Le Jardin – Laval sur Luzège
Moustier Ventadour-Péret Bel Air
Darnets – Saint Hilaire Foissac
Soudeilles- Saint Merd de Lapeau
Saint Yrieix le Déjàlat

2 .Le diagnostic

2.1 Le diagnostic relatif au territoire : Communauté de communes de Ventadour

• Le contexte : le Ram dans la politique petite enfance du territoire

Histoire du Ram :

- **1998** : Création d'un service pour les AM animé par la directrice du multi accueil
- **2005** : Recrutement d'une animatrice EJE à 80 % ,création du relais avec sa véritable identité, 2 ateliers par semaine dans une salle de classe de l'école de Beyne aménagée en salle d'activité et un bureau situé au deuxième étage de la maison de l'enfant (escalier étroit et dangereux).
- **2010** : Changement d'animatrice CESF à 80 % création d'un atelier supplémentaire, 3 ateliers par semaine pour répondre aux besoins et améliorer la qualité d'accueil sur les temps d'ateliers (moins d'enfants et moins d'adultes par ateliers).
- **2012** : Début des travaux, plus de bureau pour le RAPE, l'animatrice est accueillie dans le hall d'entrée de la crèche et partage une table avec le directeur et l'EJE. Création des ateliers itinérants sur les communes de Marcillac la Croisille, Lapleau, Montaignac st Hippolyte afin de proposer un service de proximité aux communes les plus éloignées d'Egletons et avec un nombre raisonnable d'assistantes maternelles. Ces ateliers ont peu fonctionnés sur Lapleau (mauvaises conditions d'accueil : pièce salle et difficile d'accès).
- **2013** : Entrée dans les nouveaux locaux de la Maison de l'enfant. Travail sur le problème des horaires atypiques, proposition d'organisme comme VITADOM pour de la garde à domicile qui reste un service très onéreux, les parents rencontrent encore des problèmes pour l'accueil des enfants notamment les samedis matins.
- Création d'ateliers parents enfants, pour répondre à une demande très forte émanant de parents et de sollicitations de la PMI. Grand succès de ces ateliers mais qui malheureusement ont pris fin au mois de juin car ceux-ci ne s'inscrivaient pas dans les missions du RAM.
- **2014** : Travail sur la création d'un LAEP (peut-être enfin la réponse pour les parents demandeurs de lieux de rencontres).
- Les ateliers ont repris sur les trois communes, un nouveau lieu pour Lapleau beaucoup plus adapté. Fermeture des ateliers pendant les vacances scolaires pour pouvoir préparer les ateliers, faire les bilans et préparer de nouveaux projets, car tous les matins sont occupés par les ateliers et les après-midi pour les permanences téléphoniques et RDV.

Quelques données :

Le territoire de la Communauté de communes compte aujourd'hui 17 communes soit 9998 habitants selon l'INSEE en 2013.

Ce territoire est vaste et rural avec la commune d'Egletons en pôle attractif (4471 habitants), située sur l'axe autoroutier A 89 mais un peu excentrée par rapport au reste du territoire. La particularité de ce territoire est « **l'éloignement géographique territorial** » dû au large périmètre de l'Epci.

- 251 enfants de moins de trois ans d'allocataires Caf et MSA (données Imaje Caf 2013) vivent sur le territoire communautaire. **Ils sont concentrés sur la commune d'Egletons (46 %).**

- 479 enfants de moins de six ans allocataire CAF et MSA (Image 2013) vivent sur le territoire communautaire dont 217 sur Egletons.

Existant en matière « petite enfance » sur le territoire :

Une offre peu diversifiée sur l'ensemble du territoire (une seule structure collective) mais permettant malgré tout un choix pour les familles.

- un multi accueil collectif de 25 places
- 49 AM (Assistants maternels agréées) mais seulement 35 AM en activité en 2014 (source du RAPE)
- 4 sites ALSH accueillent des enfants de moins de six ans (un à partir de 3 ans et les autres à partir de 4 ans),
- 1 Relais Accueil Petite Enfance fixe et Itinérant.

Indicateurs modes de gardes :

- Le multi-accueil à un agrément pour 25 enfants depuis 2013. Les enfants inscrits au multi-accueil viennent pour la majorité de la Communauté de communes de Ventadour : 85 %
85 enfants inscrits au Mac en 2014, le nombre d'enfants ayant fréquenté le Mac en 2013 et 2014 a fortement augmenté (extension d'agrément de 20 à 25 places) : taux de fréquentation de 77, 04 %.

- L'accueil chez les Assistantes maternelles :

Situation des AM et leur répartition sur le territoire :

Les données Imaje 2013 font état de 43 AM agréées sur au moins un mois dans l'année. En 2014 par une enquête interne au RAPE, l'animatrice ne dénombre plus que 35 AM en activité soit 168 places d'accueil (chiffres PMI).

Le nombre le plus élevé d'AM remonte à 2009 (43), a chuté en 2010 à 33 (nombreux départs en retraite) pour se stabiliser à 34, 36 depuis.

Les congés parentaux, changement de profession et déménagement sont les causes de cette diminution du nombre d'AM en activité.

On ne constate pas de départ en retraite en 2013, 0 AM âgée de 60 ans et plus. En revanche, la part des AM de la tranche 40-49 ans ne cesse d'augmenter passant de 27,9% en 2009 à 44,1 % en 2013 sans que la part des plus jeunes soit plus significative. Le nombre d'AM agréées depuis moins de un an est inférieur à 5 donc non significatif. Cet aspect est inquiétant si cela perdure dans le temps.

En 2013, la répartition par tranches d'âges s'établit de la façon suivante au 30 novembre 2013 :

	Com Com	Egletons
Moins de 30 ans	9 %	17 %
De 30 à 39 ans	26 %	33 %
De 40 à 49 ans	44 %	33 %
De 50 à 59 ans	21 %	17 %
60 ans et plus	0 %	0 %

Lieu de répartition des AM en 2014 :

Communes de résidence	Nombre d'AM en activité	Nombre d'AM agréées
Egletons	13	19
Lapleau	2	2
Marcillac la croisille	4	4
Montagnac St Hyppolite	4	4
Moustier Ventadour	2	2
Rosiers d'Egletons	8	9
St Yrieix I Déjalat	1	1
Soudeille	3	3
Saint Merd de Lapleau	0	1
Total	37	45

Le relais a pu constater que les AM ont une offre de garde suffisante en particulier sur Egletons. Elles peuvent ainsi imposer leurs critères de garde. Ceci pose problème dans le sens où la majorité d'entre les 37 AM en activité et ayant rempli la fiche de capacité d'accueil du relais en 2014, ne souhaitent pas travailler le week-end à 89 % (dont 100 % sur la commune d'Egletons), la nuit à 95 %, et en horaires décalés 97 %.

De ce fait, plusieurs parents ont fait part à l'Animatrice du relais de leurs difficultés à trouver un mode de garde adapté à leurs horaires de travail, notamment pour les familles nouvellement arrivées dans la région car ces derniers n'ont pas de famille sur place.

Les critères imposés par les Assistantes Maternelles font qu'il n'y a pas seulement que les parents ayant des horaires atypiques qui se trouvent en difficulté pour faire garder leur enfant mais aussi des parents avec des horaires « classiques », travaillant le mercredi et pendant les vacances scolaires par exemple.

Les grandes lignes de la politique enfance et jeunesse sur le territoire, et son volet petite enfance :

Voir CEJ en avril 2015

Les modalités d'intégration et de participation du Ram dans les instances locales de coordination de la politique enfance et jeunesse :

Pas d'instance de mise en place. Mais la structure assure une fonction d'observatoire des conditions du mode de garde des jeunes enfants.

L'organisation territoriale de l'information des familles sur les modes d'accueil :

La structure assure une fonction d'information sur les différents modes de garde du territoire. Cependant, nous pouvons remarquer que les familles viennent au relais **après** avoir choisi leur mode de garde. Ceci s'explique en partie par la mise en place du site mon enfant.fr qui permet aux futurs et jeunes parents de découvrir les différents modes de garde du territoire souhaité.

Existence et modalités d'organisation d'une instance partenariale de suivi concernant le projet de fonctionnement du Ram : L'animatrice est seule dans la rédaction de ce document, le travail sur le renouvellement du CEJ ne s'effectuera qu'en avril.

Analyse :

Le relais participe à l'observation des conditions locales d'accueil du jeune enfant. Ces données sont retranscrites dans les bilans annuels en mettant en lumière le nombre de places d'accueil individuel. Ces données sont utilisées par les élus pour ajuster l'offre proposée sur le territoire (exemple augmentation du taux d'accueil du multi accueil, travail sur l'accueil d'horaire atypique et afin travail sur la création d'un LAEP). Cf fiche action

- **Lieu(x) d'implantation du Ram**

Le relais (bureau) est implanté au sein de la Maison de l'enfant sur la commune d'Egletons.

L'activité se tient à la Maison de l'enfant et dans des points délocalisés une fois par mois :

- Lapleau
- Montagnac st Hyppolite
- Marcillac la Croisille

Ces lieux d'implantations du relais ont été choisis en fonction du nombre d'AM sur la commune, de l'éloignement avec le siège du relais et des locaux les mieux adaptés aux normes de sécurité pour les enfants de moins de 3 ans.

Cartographie:



Le diagnostic relatif aux missions : fiches actions

-Nombre d'enfants Caf et Msa de moins de 3 ans selon les données Imaje

Données Imaje	2011	2012	2013	2014 Données non disponibles
Enfants Caf et Msa <3 ans sur la CC	238	243	241	
Enfants Caf et Msa <3 ans sur la commune d'Egletons	105	104	114	
Enfants Caf et Msa <6 ans sur la CC	487	463	479	
Enfants Caf et Msa <6 ans sur la Commune d'Egletons	211	197	217	

- Nombre d'enfants accueillis par ces assistantes maternelles :

Données Imaje	2011	2012	2013	2014 Données non disponibles
Enfants <3 ans gardés par une ass mat sur la CC	72	74	95	
Enfants <3 ans gardés par une ass mat sur la Commune d'Egletons	16	18	19	
Enfants de 3 à 6 ans gardés par une ass mat sur la CC	33	27	17	
Enfants de 3 à 6 ans gardés par une ass mat sur la commune d'Egletons	7	8	5	
Nombre moyen d'enfants <3 ans gardés par 1 ass mat /CC	2,1	2,1	2,8	
Nombre moyen d'enfants <6 ans gardés par 1 ass mat/CC	3,1	2,8	3,4	
Nombre moyen d'enfants <3 ans gardés par 1 ass mat /Egletons	1,2	1,3	1,6	
Nombre moyen d'enfants <6 ans gardés par 1 ass mat /Egletons	2,8	2,9	3,9	

Composition de la famille (Insee 2011)

	2011	%
Ensemble	2667	100
Couples avec enfants	919	34.5
Familles mono	331	12.4
Dont hommes seuls avec enfants	80	3
Dont femmes seules avec enfants	251	9.4
Couples sans enfants	1417	53.1

Population plus de 15 ans selon catégorie socio professionnelle :

	2011	%
Ensemble	8635	100
Agriculteurs exploitants	175	2
Artisans, commerçants, chefs entreprises	280	3.2
Cadres et prof intellectuelles supérieurs	293	3.4
Prof intermédiaire	740	8.6
Employés	1051	12.2
Ouvriers	1539	17.8
Retraités	3022	35.0
Pers sans prof	1534	17.8

Mission 1: les Ram ont une mission d'information tant en direction des parents que des professionnels de la petite enfance

Cf : Fiche action 1.

Mission 2 : les Ram offrent un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles

Cf : Fiche action 2.

3. La formalisation du projet

2.1 Le projet relatif au territoire (politique petite enfance et lieux d'intervention)

Constats principaux :

= Territoire rural étendu et baisse de l'offre d'accueil individuel pour certaines communes, manque d'accueil en horaires atypiques.

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
Couvrir le territoire de la communauté de communes de Ventadour, dans un cadre d'éloignement géographique territorial. AM éparpillées sur tout le territoire	Itinérance	<i>Mini-bus du service enfance jeunesse. Visites à domicile ou permanences sur les sites.</i>	<i>Bonne fréquentation</i>	<i>Pérenne</i>	<i>Bilan CAF (fréquentation des ateliers, statistiques des rendez-vous et entretiens téléphoniques)</i>
Equilibrer l'offre et la demande	Renouveler le départ en retraite des AM	<i>Journée des AM</i>	<i>Bonne fréquentation et Départs en retraite remplacés.</i>	<i>Pérenne</i>	<i>Bilan CAF (fréquentation des ateliers, statistiques des rendez-vous et entretiens téléphoniques)</i>
Sensibiliser les AM sur l'accueil en horaire atypique	Temps d'échange lors des ateliers d'éveil et en soirée	<i>Réunions d'information</i>	<i>Satisfaire la demande des parents</i>	<i>Année n+1</i>	<i>Analyse des fiches de capacité d'accueil</i>

2.2 Le projet relatif aux missions du Ram

Mission 1: les Ram ont une mission d'information tant en direction des parents que des professionnels de la petite enfance

Thème 1.1: l'information des familles sur les différents modes d'accueil et la mise en relation de l'offre et de la demande

Constats principaux = Pour la plupart des familles qui fréquentent le Relais, leur choix de mode de garde est déjà arrêté.

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
<i>Inform</i> er sur les différents modes d'accueils présents sur le territoire	Présenter aux parents les différents types de modes de garde (collectif, individuel) présents sur le territoire pour mettre en lumière ce qui leur correspond.	<i>Permanences téléphoniques et rendez-vous personnalisés.</i>	<i>Avoir une bonne fréquentation du public.</i>	<i>Pérenne</i>	<i>Bilan annuel sur la fréquentation du relais par motifs.</i>
<i>Mettre en relation les parents et les AM</i>	Distribuer la liste des AM et informer sur les capacités d'accueil disponibles et les critères d'accueil des AM.	<i>-Liste des AM -Fiche de capacité d'accueil disponible</i>	<i>Avoir une bonne fréquentation du public</i>	<i>Pérenne</i>	<i>Bilan annuel sur la fréquentation due relais par motifs.</i>

Constats principaux = Implication plus importante des parents dans leur rôle d'employeur et hausse des demandes d'AM concernant leurs droits et devoirs en tant que salarié

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
Accompagner les AM	- Informer sur les droits et devoirs en tant qu'employé - Expliquer le contrat de travail dans sa globalité - Orienter vers des partenaires (DDRECT, PAJEMPLOI, CPAM)	<i>Permanences téléphoniques, Rendez-vous personnalisé Visite à domicile Réunion d'information</i>	<i>Bonne fréquentation</i>	<i>Pérenne</i>	<i>Bilan annuel</i>
Accompagner les parents-employeurs.	- délivrer une information générale en matière de droit du travail et orienter les parents et les professionnels vers les interlocuteurs privilégiés en cas de questions spécifiques.	<i>Permanences téléphoniques, Rendez-vous personnalisé.</i>	<i>Bonne fréquentation</i>	<i>Pérenne</i>	<i>Bilan annuel</i>

Thème 1.3 l'information des professionnels de la petite enfance sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers

Constats principaux

= Explosion des demandes pour le souhait de l'exercice de la profession et pour des évolutions de carrière

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
<p>-Informer les professionnels quant aux conditions d'accès et d'exercice des métiers de l'accueil individuel et renforcer l'attractivité de ces métiers.</p>	<p>- Informer sur les démarches pour l'obtention de l'agrément -Orienter vers la PMI -Mettre en relation avec des AM en exercice pour prendre conscience de la réalité du métier.</p>	<p><i>-Journée des AM -Soirées d'information -Permanences téléphoniques et RDV</i></p>	<p><i>-Augmentation de l'offre sur certaines communes démunies d'AM.</i></p>	<p><i>Pérenniser la journée des AM</i></p>	<p><i>Bilan annuel</i></p>

Mission 2 : Le Ram comme cadre de rencontres et d'échange des pratiques professionnelles

Thème 2.1 : Le Ram contribue à la professionnalisation des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
Permettre une meilleure qualité de l'accueil individuel	-Echanges de savoirs, de savoir-faire et savoir-être entre AM -Partage d'expériences et de réflexion sur les pratiques, groupes de paroles.	-Réunions d'information -Mise en place de formation -Ateliers d'éveil -Journée des AM	Bonne fréquentation Améliorer l'accueil individuel	Pérenne	Bilan annuel (nombre d'interventions, nombre d'AM participant)
Accompagner les AM dans leur pratique professionnelle dès leur agrément.	Intervention de l'animateur RAM lors des réunions d'information préalables à l'agrément organisées par la PMI.	Plaquette et programme des ateliers d'éveil du Relais RDV avec les partenaires Courrier à chaque nouvel agrément.	Augmenter la fréquentation du RAM par les nouveaux AM	Année N et chaque année.	Nombre et pourcentage de nouveaux AM ayant bénéficié du service RAM.

Thème 2.2 : Le Ram comme lieu d'animation en direction des professionnels de l'accueil individuel (temps collectifs, ateliers d'éveil), des enfants et des parents

Cf : Fiche action 3 :

2.2 Le partenariat

PARTENAIRES (locaux, institutionnels, financiers, animations, etc.)	MODALITE DU PARTENARIAT (à mettre en œuvre, à développer, forme, implication, fréquence, outils, etc.)
Structures du service enfance jeunesse de la Communauté de communes de Ventadour : multi accueil, ALSH	
Bibliothèque municipale de la commune d'Egletons	Prêt de livres, aide dans le choix des livres pour les ateliers bébé lecteurs, utilisation des locaux, portage gratuit de livres au domicile des AM.
Puéricultrices de la PMI et Assistants sociaux de secteurs	Orientation des futurs et jeunes parents (ateliers d'éveil et permanences) vers les services du relais, distribution de la plaquette, et des programmes mensuels des ateliers d'éveils du Relais.
Association le MLAP	Mise en place d'ateliers lecture, communique sur les actions du Relais auprès des familles résidant sur le quartier du Rabinel, aide pour l'organisation de manifestation (Journée des AM).
RAM du pays Haute Corrèze	Mise en place de temps de travail commun régulier, préparation et organisation de la Journée des AM une fois par an et mise en place de formations communes aux AM des deux territoires.

1. Le fonctionnement et les moyens au service du projet

3.1 Le fonctionnement

Périodes de fonctionnement du Ram :

La structure est fermée trois semaines au mois d'août et deux autres semaines pendant des petites vacances scolaires (congés annuels de l'animatrice). Sur les périodes de vacances scolaires, lorsque l'animatrice n'est pas en congé il n'y a pas d'ateliers d'éveil.

Particularité d'ouverture:

Changement d'horaire, plus tôt le matin (8 h 30 contre 9 h avant 2014), ceci permet à l'animatrice de consulter les messages du répondeur et prendre les inscriptions ou annulations aux ateliers. Un essai a été fait d'ouvrir la structure entre midi et deux mais peu concluant donc abandonné.

Organisation de l'accueil physique du Ram en fonction du public :

Normalement l'accueil physique doit s'effectuer sur RDV avec des plages horaires définies mais en pratique le relais reçoit hors ces plages horaires. Et quand le public se présente spontanément à la maison de l'enfant, l'animatrice les reçoit. Ceci dans le but de répondre à toutes les demandes.

1 Organisation hebdomadaire prévisionnelle du Ram sur la durée du projet

Répartition des différentes activités professionnelles sur la semaine

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	 VENDREDI	SAMEDI
Matin <i>(préciser les horaires)</i>	8h 30 : consultation des messages vocaux et mails 9h00 : chargement du véhicule pour itinérance 9h45 : installation de l'atelier en itinérance (En alternance Lapeau, Marcillac, Montaignac) 10 h 00 : Accueil des enfants et ass mat 11h30 : rangement et chargement 12h30 : fin	8h30-12h30 Atelier d'éveil à Egletons et consultation des messages vocaux	fermé	8h30-12h30 Atelier d'éveil à Egletons et consultation des messages vocaux	8h30-12h30 Atelier d'éveil à Egletons et consultation des messages vocaux	
Après-midi <i>(préciser les horaires)</i>	13h30-16h45 permanence et temps administratifs	13h30-16h45 : permanence et temps administratifs		13h30-16h45 permanence et temps administratifs	13h30-16h45permanence et temps administratifs	
Total heures	7	7		7	7	

Répartition des différentes activités professionnelles en heures (par semaine) : Impossible à définir par semaine. Cf évaluation de fin de période 2014, pour des données annualisées ; les périodes de vacances scolaires sont différentes en temps de répartition de travail.

Les données ci-dessous reflètent une moyenne sur un an.

ACTIVITES	Nombre d'heures	Soit en %
Accueil physique	95 h	7,8%
Accueil téléphonique	160 h	13,3%
Temps collectifs, animations, préparations	490 h	41%
Travail administratif et documentation	378 h	31,4%
Partenariat (dont réseau des Ram)	35 h	3%
Formation	28 h	2,3%
Préparation de réunions et brochures	14 h	1,2%

3.2 Les moyens alloués

Voir méthodologie page 21

Les moyens humains

➤ *Animateur(s) du Ram (compléter une colonne par animateur)*

Nom-prénom	DAUMARD Aurélie		
Date d'embauche	Septembre 2009		
Formation initiale (diplômes)	Conseillère en Economie Sociale et Familiale		
Existence d'une fiche de poste (si oui la joindre)	Oui		
Expérience professionnelle antérieure	CESF auprès d'adultes handicapés en foyer de vie Animatrice responsable d'une structure pour adolescents		
Statut ou convention collective (base de référence pour le calcul de l'Etp)	Assistante socio-éducative Temps non complet (0.80)		
Durée de travail hebdomadaire (en heures et Etp) ²	28 h soit 0.80 ETP		
Formation continue envisagée	Oui -Formation sur l'observation professionnelle		

²La valeur équivalent temps plein (Etp) est déterminée en fonction du statut ou de la convention collective applicable au salarié.

Si une augmentation du temps de travail de l'animatrice ou nouvelle embauche est envisagée sur la période du projet, précisez la date prévisionnelle (mois et année) et le nombre d'Etp :

Aucune embauche n'est envisagée ni d'augmentation de temps de travail pour l'animatrice à temps non complet.

➤ **Autres personnels affectés au fonctionnement du Ram (à compléter pour chaque agent)**

Fonction	- Temps de travail	- Employeur
Agent d'entretien	0,10 ETP soit 3 heures par semaine	Comcom de Ventadour
Agent administratif	0,05 ETP soit 1 h 30 par semaine	Comcom de Ventadour
Educatrice sportive	0,10 ETP soit soit 2 heures par semaine	Comcom de Ventadour

Les locaux

Configuration des locaux

Toutes les activités du Ram se dérouleront-elles sur un même site ? (oui/non) : non

• Local principal attribué au Ram

Le Ram disposera-t-il d'un local spécifique ? (oui/non) : oui sur la Commune d'Egletons

Sera-il intégré à un autre équipement ? (oui/non) : oui

Si oui, préciser : *sur Egletons il est intégré dans la Maison de l'enfant.*

S'agira-t-il d'un local mutualisé (partagé) ? (oui/non) : Oui

Si oui, avec qui et comment ? Oui la salle de motricité est commune aux multi accueil, et ALSH (planning d'occupation).

Et la salle d'activité du Relais sera partagée deux fois par semaine avec le LAEP.

.....

Existera-t-il une signalétique propre au Ram ? (oui/non) : oui

Pour les permanences, le Ram disposera-t-il :

• D'un bureau d'accueil individuel garantissant la confidentialité ? (oui/non) : oui

• D'une salle d'attente ou espace spécifique permettant la disposition de chaises et d'un présentoir ? (oui/non) : non

Commentaires : Arrivée et attentes dans le hall d'entrée de la Maison de l'enfant ou sont mises à disposition des chaises, un présentoir et des jeux pour les enfants.

.....

Pour les animations collectives, le Ram disposera-t-il :

• D'une salle réservée aux ateliers d'éveil ? (oui/non) : oui

• D'une salle de réunion (en propre ou mise à disposition) ? (oui/non) : oui (mise à disposition de l'ALSH)

• De sanitaires à proximité ou sur place ? (oui/non) : oui au sein de l'ALSH

• D'un espace poussettes ? (oui/non) : oui dans le hall d'entrée de la Maison de l'enfant

Commentaires :

.....

- Les autres lieux d'intervention (le cas échéant)

COMMUNE	Adresse du lieu d'intervention	Lieu de permanences (cocher)	Lieu d'animations collectives (cocher)	Descriptif des aménagements extérieurs des locaux (<i>espace poussettes, parking, jardin, cour, etc.</i>)
Lapleau	ALSH	X	X	Un bâtiment entièrement rénové très fonctionnel, accessible aux poussettes, jardins, parking. Le seul point négatif : les petits objets dangereux pour les très jeunes enfants, il faut prévoir un long temps à l'animatrice pour préparer la salle.
Montagnac Saint Hyppolite	Salle des fêtes	X	X	La salle des fêtes est inaccessible en poussette (Escalier). Pas de jardin, pas de toilettes enfants et il faut apporter et installer tout le matériel (table, chaises, tapis) nécessaire aux ateliers.
Marcillac la Croisille	ALSH	X	X	Bâtiment peu fonctionnel et petit, beaucoup de jeux de grands dangereux pour les petits.

Le matériel à disposition du Ram :

Matériel	Oui/Non
Téléphone fixe	oui
Téléphone portable	non
Répondeur	oui
Photocopieur	Oui, commun à tous les services de la Maison de l'enfant
Ordinateur (préciser fixe ou portable)	portable
Imprimante	Oui, commune à tous les services de la Maison de l'Enfant
Logiciel de gestion (si oui, lequel)	Oui, Aïga
Accès Internet	oui
Adresse électronique Ram (courriel)	oui
Matériel pédagogique et d'animation (jeux, etc)	oui
Documentation spécifique : revues, livres	oui
Véhicule	oui

Décrire les évolutions prévues en termes d'acquisition de matériel et indiquer les échéances prévisionnelles :

Miroir dans la salle de motricité, matériel pour l'itinérance (caisse de transport, tapis, module de motricité).

3.3 Les outils

Les sites Internet dédiés : des outils au service du Ram

Comment l'animateur prévoit-il d'utiliser le site Internet « mon-enfant.fr » ?

-L'animateur prévoit d'informer les parents de l'existence de ce site et éventuellement les accompagner dans leur consultation.

Comment l'animateur prévoit-il d'utiliser le site Internet « Caf.fr » ? Pas d'utilisation car pas d'accès à CAF PRO

Comment l'animateur prévoit-il d'utiliser le site Internet «net particulier.fr » ?

La communication autour du projet de fonctionnement

Voir méthodologie page 22

Le plan de communication du Ram est formalisé dans le tableau ci-après :

Cible	Actions réalisées	Outil/Support	Résultats
Parents, assistants maternels, partenaires, élus	Communication autour des missions et du fonctionnement	Plaquette	Impression et distribution sur le territoire
Tout public	Identification de la structure	Création d'un logo	
Tout public	Evénement, vie des ateliers	Site internet de la com com et articles de presse sur la gazette inter com et locale	

Les moyens financiers

Joindre le budget du Ram CR 2014 et BP 2015